

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Lévis, le 18 juillet 2025

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès – Demande des documents relatifs aux achats, à la diversité, à l'acceptabilité sociale et aux communications avec le cabinet ministériel
N/dossier : 25I013HK

[REDACTED],

Par la présente, nous donnons suite à votre demande reçue le 1^{er} juillet dernier, visant l'obtention des documents concernant les renseignements suivants :

1. « Proportion et atteinte des cibles gouvernementale en matière d'achat québécois dans votre organisation en date de la présente demande (ou la plus récente date disponible);
2. Réalisations de la dernière année de votre organisation en matière de sensibilisation aux enjeux de la diversité sexuelle et de genre;
3. Politique, directive ou autre document, incluant de formation, traitant spécifiquement d'acceptabilité sociale, actuellement en possession de votre organisation;
4. Toute communication écrite avec le cabinet de votre ministre responsable reçue ou transmise dans la dernière année à propos d'une demande d'accès à l'information ».

En réponse au premier point de votre demande, nous vous informons qu'en date de la plus récente période disponible, soit l'année 2024-2025, 72 % des contrats conclus par la Financière agricole du Québec (FADQ) ont été attribués à des fournisseurs québécois.

Il convient de préciser que la FADQ ne dispose pas, à ce jour, d'une cible organisationnelle spécifique en matière d'achat québécois.

Concernant les points 2 et 3 de votre demande, nous vous informons qu'au cours de la dernière année, nos efforts ont principalement porté sur l'orientation des employés vers le portail d'apprentissage gouvernemental « Moodle », qui offre diverses formations sur la diversité et l'inclusion, incluant la diversité sexuelle et de genre.

Nous informons également notre personnel de la possibilité de participer à des groupes de discussion organisés par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), visant à échanger sur les enjeux de diversité et d'inclusion au sein de la fonction publique. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de sensibilisation continue et accessible.

Par ailleurs, la FADQ ne dispose pas actuellement de politique, directive ou document de référence portant spécifiquement sur la diversité et l'inclusion, incluant la diversité sexuelle et de genre. Toutefois, le cadre de référence en vigueur est de nature générale et aborde ces enjeux de manière globale. Les actions entreprises dans ces domaines s'inscrivent dans les orientations du SCT ainsi que dans les mesures prévues par notre Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, que vous pouvez solliciter à partir de l'adresse suivante, tel que prévu à l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après nommé « *Loi sur l'accès* ») :

[Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2025-2025](#)

Enfin, concernant le dernier point de votre demande, nous vous confirmons qu'après vérification, La FADQ ne détient aucune communication écrite, reçue ou transmise, au cours de la dernière année, avec le cabinet ministériel au sujet des demandes d'accès à l'information.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la présente. À cet effet, vous trouverez, ci-joint, le texte des articles précités ainsi qu'une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour toute question concernant cette décision, vous pouvez communiquer avec la soussignée.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos sincères salutations.

[REDACTED]

Hanen Khaldi
La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels

HK/mr

p. j.